

L'amiante, un problème de santé publique toujours actuel

La Marseillaise du 3 mai 2018

Santé

Dans le cadre de la journée mondiale de la santé au travail, l'Association des anciens de l'Arsenal de Toulon victime de l'Amiante (ASAVA) organisait une cérémonie d'hommage.

L'occasion pour ces salariés de témoigner des ravages actuels de la poussière bleue et d'appeler à la création d'un Pôle public d'éradication de l'amiante.

TOULON

La stèle a été créée et inaugurée le 2 juillet 2011. Deux poumons de granit symbolisant le mal causé par l'amiante. Un monument qui avait été financé par la seule volonté du milieu associatif et syndical à l'époque. Derrière la digue de rochers, on voit la base navale et ses navires. Ils ont pour la plupart travaillé dans les darses et ateliers durant des années. Au contact de la fibre tueuse. D'autres à l'atelier aéronautique de Cuers-Pierrefeu ou à Saint-Tropez.

En effet, le département du Var n'a pas été épargné par cette catastrophe sanitaire qu'est l'exposition à l'amiante. « En face de ce monument se dresse également l'ancien chantier naval de la Seyne, fermé en 1987, où un nombre très important de salariés, mais aussi de victimes environnementales, payent encore les conséquences au prix le plus fort, au prix le plus précieux, celui d'une dégradation de leur santé générant des vies brisées et des familles anéanties », témoigne un ancien de l'Arsenal de Toulon, ouvrier d'État parti à la retraite de manière anticipée à cause de l'amiante, obligé tous les ans de passer une radio pour surveiller ses poumons. Une épée de Damoclès au-dessus de sa tête. « Beaucoup n'ont pas eu le temps de vieillir », lance-t-il. Des quintes de toux au début, avant d'être empor-



Recueillement à Toulon, dans le Var, devant la stèle des victimes de l'amiante. GSTV.

tés par un cancer... Pour la journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, l'Asava (association des salariés de l'Arsenal victime de l'amiante) et ses adhérents, avaient invité la députée de Toulon Geneviève Levy (LR) et un conseiller municipal représentant le maire de Toulon pour rendre hommage à toutes les victimes de l'amiante, à la stèle du Square Amiral Orosco. Un instant revendicatif : l'association en appelle à l'État pour la création d'un Pôle public d'éradication de l'amiante.

Le nombre de décès augmente

Pour Gérard Lojewski, président de l'Asava, lui aussi victime, il s'agit ici d'un « devoir de mémoire envers les personnes disparues car aujourd'hui en France, dix décès chaque jour sont imputables à ce minéral tueur. Cette stèle se veut égale-

ment un emblème du courage et de la souffrance des victimes sans oublier celle de leurs familles ». Sans oublier tous les autres salariés ayant contracté une grave maladie professionnelle.

Si les premières victimes sont les salariés, les proches sont aussi des « victimes collatérales à plus d'un titre » : « Parce qu'ils continuent le combat pour obtenir justice et ils peuvent aussi malheureusement développer dans certains cas des pathologies liées à cette fibre », poursuit Gérard Lojewski. Sans aucune reconnaissance pour eux. Et sans compter un préjudice d'anxiété, reconnu uniquement pour les personnels de la Défense exposés à l'amiante.

Sauf que, selon l'Institut de veille sanitaire, le nombre de décès augmente d'année en année. « C'est un crime industriel dans la mesure

où les employeurs savaient, mais n'ont rien fait pour protéger leurs salariés » lance Gérard Lojewski. « Comment expliquer que la justice de notre pays et ces plus hautes autorités peuvent décider qu'aucune personne ne soit responsable de 100 000 décès d'ici 2050 ? C'est inadmissible. » Vingt-un ans après l'interdiction en France, reste encore à éradiquer le poison : « Il subsiste en France 20 millions de tonnes d'amiante floqué et 90 % des bâtiments construits avant cette proscription en contiennent. » HLM, hôpitaux, écoles, collèges... Pour l'association, cela doit passer par la création d'un Pôle public d'éradication, en modifiant la réglementation et en interdisant l'enfouissement. « L'amiante n'est pas un problème du passé, c'est un enjeu de santé publique pour aujourd'hui et pour demain. » GSTV.

REPÈRES

Pôle public

L'Asava et la CAVAM militent pour la création d'un véritable pôle public d'éradication de l'amiante qui vise aussi à lutter contre la pollution environnementale puisque les déchets sont souvent abandonnés.

20 millions

Alors que l'amiante est interdit depuis 1997 en France, il reste 20 millions de tonnes d'amiante floqué. Et 90% des bâtiments publics construits avant l'interdiction en contiennent toujours.

Cavam

En octobre 2016, a été créé, à Lille, la CAVAM, pour Coordination des Associations de défense des Victimes de l'Amiante et des Maladies Professionnelles, outil de lutte et de progrès social, dont fait partie l'Asava.

Interpellation

À un niveau local, l'Asava a déjà interpellé plusieurs députés LREM et LR, ainsi que le vice-président en charge de l'environnement de la métropole Toulon Provence Méditerranée, et doit rencontrer le préfet le 4 mai prochain.